

آثار إضفاء الطابع الأوروبي على مكافحة الهجرة غير الشرعية على
الحقوق الأساسية للمهاجرين

فهرس رسالة دكتوراه

جميع الحقوق محفوظة

TABLE DES MATIÈRES

Page

Résumé	3
Abstract	4
Abréviations	14
Remerciements	16
Note préliminaire	17
Introduction	18
1. La gestion de la migration irrégulière en Europe par recours à des mesures préventives et dissuasives	22
2. La nécessité d'unifier la terminologie et de définir la migration irrégulière	27
3. L'impact sur les droits humains des mesures préventives et dissuasives déployées contre la migration irrégulière.....	37
4. L'« européenisation » : un cadre théorique pour expliquer les atteintes aux droits humains engendrées par la lutte contre la migration irrégulière.	49
5. Le rôle des tribunaux pour imposer le respect des droits humains des migrants irréguliers.....	55
 PARTIE I. La tension paradigmatique entre les droits humains et l'europeanisation de la lutte contre la migration irrégulière	 65
 <i>Chapitre 1. La mise en place d'un espace de liberté, sécurité et justice et l'europeanisation des mesures de lutte contre la migration irrégulière</i>	 68

Section 1. De Schengen à Amsterdam : l'établissement des conditions de libre circulation des personnes et la criminalisation de la migration irrégulière	69
Section 2. D'Amsterdam à Lisbonne : la communautarisation imparfaite de politique européenne de lutte contre migration irrégulière	82
1. L'établissement d'un cadre institutionnel et juridique spécifique pour la politique de migration et l'asile	82
2. Le cycle de « Tampere » (1999-2004) : la priorité accordée à la répression de la migration irrégulière	89
3. Le cycle du « Programme de La Haye » (2005-2010) : la politique de lutte contre la migration irrégulière entre changement et continuité	100
Chapitre 2. L'eupéanisation : un processus préjudiciable aux droits humains des migrants irréguliers	107
Section 1. L'eupéanisation : un processus de construction des normes et procédures, des paradigmes politiques et des convictions partagées	109
1. Les États « sous la pression migratoire » : une vision qui justifie la répression de la migration irrégulière en France et au Royaume-Uni	109
2. Les fondements d'une politique européenne : le discours sécuritaire et la nécessité d'une approche coordonnée face à la migration irrégulière	118
Section 2. L'eupéanisation : un processus d'institutionnalisation qui renforce la capacité de lutte contre la migration irrégulière de l'Union et des États membres .	124
1. Le renforcement de la capacité institutionnelle de lutte contre la migration irrégulière en France et au Royaume-Uni	125
2. Les institutions européennes de lutte contre la migration irrégulière : des dispositifs qui complètent et soutiennent les institutions nationales	128

2.1.	<i>Les officiers de liaison chargés de l'immigration : les nouveaux acteurs de la politique européenne de lutte contre la migration irrégulière</i>	129
2.2.	<i>Frontex : une agence européenne pour l'interception des migrants irréguliers</i>	133
2.3.	<i>La coopération « en réseaux », le contrôle à distance et un recours accru à la méthode de la coopération intergouvernementale: de nouvelles méthodes de lutte contre la migration irrégulière</i>	139
Section 3. L'eupéanisation : la généralisation des politiques répressives par un processus de diffusion des normes et des pratiques		143
1.	L'eupéanisation : des modalités variées de diffusion des normes et des méthodes répressives	147
1.1.	<i>L'« eupéanisation circulaire » de la sanction des transporteurs : le transfert de responsabilité de contenir les migrants irréguliers vers des acteurs privés</i>	151
1.2.	<i>L'« eupéanisation circulaire » des concepts de « pays sûr » : le transfert de la responsabilité du traitement des demandes d'asile vers les États tiers</i>	156
2.	L'eupéanisation érode la souveraineté, mais assure une meilleure réalisation des objectifs politiques de lutte contre la migration irrégulière : le cas du Royaume-Uni	160
3.	L'eupéanisation : la diffusion de la politique européenne de la lutte contre la migration irrégulière dans les États tiers	166
3.1.	<i>L'eupéanisation de la politique de lutte contre la migration irrégulière des États candidats à l'adhésion : la généralisation des mesures répressives au-delà des frontières extérieures de l'Union</i>	169

3.2. <i>La candidature de la Turquie à l'UE et l'eupéanisation de sa politique de lutte contre la migration irrégulière</i>	175
3.2.1. Le rôle de l'eupéanisation dans le changement du paradigme migratoire en Turquie	177
3.2.2. L'intensification des contrôles migratoires en Turquie sous l'effet de l'eupéanisation : l'établissement de nouvelles structures et méthodes de lutte contre la migration irrégulière	181
3.2.3. La mise en place d'une législation « eupéanisée » relative à la protection des réfugiés : le rétrécissement du droit d'asile	188
3.2.4. Une eupéanisation tribulaire de la poursuite des négociations d'adhésion	201
Chapitre 3. La protection des droits fondamentaux des migrants irréguliers : un défi majeur pour le droit européen	207
Section 1. Le Conseil de l'Europe : un cadre normatif et des mécanismes de suivi qui offrent une certaine protection des droits fondamentaux des migrants irréguliers	208
Section 2. Les migrants irréguliers : une catégorie d'étrangers délaissée par le droit de l'Union européenne	215
Conclusion de la première partie	225
PARTIE II. Le renvoi forcé des migrants irréguliers : un domaine cristallisant l'impact de l'eupéanisation sur les droits humains	229
<i>Chapitre 4. Le renvoi forcé : le volet prioritaire de la politique européenne de lutte contre la migration irrégulière caractérisé par le flou conceptuel</i>	232

Section 1. La diversité définitionnelle et terminologique du renvoi forcé.....	232
Section 2. Des procédures nationales de renvoi : les points de convergences découlant de la politique européenne de retour	235
Section 3. La nature peu informative des statistiques de retour : les chiffres au service d'une politique répressive	241
Section 4. Le retour volontaire : un domaine d'action peu européenisé	247
Section 5. Le renvoi forcé : un moyen prioritaire de lutte contre la migration irrégulière au niveau national	253
1. Une pression accrue exercée sur les instances nationales par les objectifs chiffrés de renvoi en France	254
2. « <i>Tipping point target</i> » britannique : une politique ciblant les demandeurs d'asile	257
3. L'augmentation des renvois en Turquie sous l'effet conjugué des préoccupations sécuritaires nationales et des négociations d'adhésion à l'Union	262
<i>Chapitre 5. Les premiers dispositifs européens de renvoi forcé : l'exclusion des migrants indésirés et l'érosion du droit d'asile</i>	264
Section 1. Le rétrécissement des droits fondamentaux des migrants irréguliers sous l'effet des dispositifs de renvoi prévus aux <i>Accords de Schengen</i>	266
Section 2. Le retour intercommunautaire des demandeurs d'asile : la détermination de l'État responsable par le dispositif « Dublin »	273
Section 3. L'eupéanisation et le renvoi des demandeurs d'asile vers les pays non-membres de l'Union	285
1. Les notions de « pays sûr » et de « demande manifestement infondée » : des outils de gestion de la migration en France	

	10
	285
2. Les notions de « pays sûr » et de « demande manifestement infondée » : les pierres d'assise du « nouveau modèle d'asile » britannique	297
3. La <i>Directive « procédure »</i> : l'eupéanisation du renvoi forcé des demandeurs d'asile vers des pays « sûrs »	305
<i>Chapitre 6. La communautarisation du renvoi forcé: une « politique commune » singulière</i>	312
Section 1. La coopération opérationnelle : promouvoir la performance des moyens d'identification des étrangers et le partage des coûts pour augmenter les renvois forcés	313
1. La multiplication des dispositifs de partage d'informations pour le contrôle des migrants irréguliers	314
2. La mobilisation de ressources financières et la répartition équitable des charges pour le renvoi des migrants irréguliers	324
Section 2. La définition des normes communes relatives au renvoi forcé: le corollaire de la coopération opérationnelle	327
1. La reconnaissance mutuelle des décisions de retour : une mesure peu appliquée mais équivalant à un déni du droit d'asile et du droit de recours effectif	329
2. L'assistance au transit : une législation communautaire atypique qui gère la coopération dans le respect de la souveraineté territoriale	334
3. L'organisation des vols communs : une mesure symboliquement puissante	337
4. La « politique commune » de retour: la porte ouverte à des expulsions collectives?	342

5. La <i>Directive « retour »</i> : l'ultime effort d'harmonisation des normes et des pratiques relatives au renvoi forcé	350
6. Les conditions de renvoi : l'inertie de la politique européenne face à l'écart entre les règles et la pratique	358
6.1. <i>La nécessité d'une réglementation commune relative aux moyens de contrainte autorisés pendant les opérations de renvoi forcé</i>	359
6.2. <i>Le rôle des membres de l'escorte dans les opérations de renvoi : un transfert de responsabilité vers des acteurs privés</i>	366
Section 3. La coopération avec les États tiers : l'externalisation de la politique européenne de retour	373
1. Les programmes d'aide de l'Union visant à augmenter la capacité opérationnelle des États tiers	374
2. L'émergence d'une politique européenne de réadmission basée sur des clauses de conditionnalités	377
1.1 <i>La coopération régionale et les clauses types de réadmission : l'influence grandissante de la politique européenne de réadmission</i>	378
2.2. <i>Les accords communautaires de réadmission : la faiblesse des clauses de protection des migrants irréguliers</i>	380
2.3. <i>Les politiques de réadmission de la France, du Royaume-Uni et de la Turquie : des convergences marquées liées à l'eupéanisation</i>	386
Chapitre 7. La systématisation de la détention avant renvoi des migrants irréguliers	393
Section 1. La place de la détention dans la politique européenne de retour : du silence initial des textes vers une implication grandissante de l'Union	

	395
Section 2. Le recours grandissant à la détention comme moyen de gérer les opérations de renvoi forcé	397
1. La détention des migrants irréguliers en France : un régime complexe et extensible	398
2. La détention des migrants irréguliers au Royaume-Uni : un régime privatisé qui cible les demandeurs d'asile	401
3. La détention des migrants irréguliers en Turquie : une politique « européenne » ou une priorité nationale pour « gérer » les mouvements migratoires?	404
Section 3. La révision judiciaire pour contester la légalité de la détention : entre effet uniformisateur de la jurisprudence de la <i>CEDH</i> et la marge d'appréciation de l'État	408
Section 4. La légalité des dispositifs dérogatoires de détention face à l'arrivée « massive » des demandeurs d'asile	415
1. Des zones de transit en France et en Turquie : des risques d'atteintes aux droits humains malgré une réglementation plus rigoureuse imposée par la Cour EDH	416
2. La légalité des méthodes d'interpellation : le recours à des « stratagèmes ».	420
3. L'eupéanisation de la politique de détention : entre le risque de prolongation excessive de la durée de détention des migrants irréguliers et le contrôle juridictionnel de légalité	423
4. La légalité de la procédure « <i>detained fast track</i> »: une procédure dérogatoire qui justifie l'accélération de la durée du traitement par le raccourcissement du délai de détention	428

Section 5. La détérioration générale des conditions de détention préalablement à l'éloignement en Europe	434
Conclusion de la deuxième partie	445
Conclusion	450
Bibliographie	487
Législation et réglementation nationales	487
Traités et autres instruments internationaux	492
Jurisprudence nationale	512
Jurisprudence internationale	517
Doctrine	521
